

Ouagadougou le vendredi 19 janvier 2024

Je me présente, je suis Djamila SOMDA, épouse du Lieutenant-Colonel Evrard SOMDA.

En premier lieu, je souhaite m'excuser auprès de la hiérarchie militaire pour la prise de parole de ce jour, qui s'impose à moi en ma qualité d'épouse du LCL Evrard SOMDA.

Ensuite, je remercie la famille de ne s'être pas opposée à cette prise de parole, car le connaissant, mon époux n'aurait pas validé, ne souhaitant pas mêler sa famille à des affaires militaro-militaires.

Toutefois, le dimanche 14 janvier 2024 autour de 18h50, le sujet a fait irruption dans notre cadre familial avec les conséquences qui s'en suivent.

C'est le coeur meurtrie d'une épouse et choquée par les évènements récents, qui souhaite protéger sa famille et rassurer ses enfants que leur père va bien vu les conditions de son interpellation.

Mon époux le LCL Evrard SOMDA, a été extrait manu militari par des hommes armés non identifiés en ma présence et celle de nos enfants de 7 et 9 ans qui ont été très choqués et n'oublieront pas de si tôt ce triste épisode. Il a été emmené vers une destination inconnue, sans mandat judiciaire et sans explications si ce n'est : « Mon Colonel, nous avons reçu l'ordre de vous amener ». Mon époux n'a opposé aucune résistance, bien au contraire, il n'a eu cesse d'exhorter les uns et les autres au calme.

L'objet de ma prise de parole tient à l'évènement du 14 janvier 2024 qui reste extrêmement choquant pour mes petits enfants et moi-même. À ce jour, aucune communication officielle n'a été faite, ni sur cet acte, ni sur les raisons encore moins les auteurs.

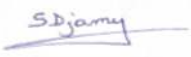
Cela fait bientôt une semaine que nous sommes sans nouvelles de mon époux. Une semaine que je peine à trouver le sommeil, que les enfants m'assaillent de questions auxquelles j'ai du mal à imaginer des réponses. Les investigations auprès du tribunal militaire n'ont révélé aucun ordre tendant à l'arrestation du Lieutenant-Colonel Evrard SOMDA.

Cette situation en même temps qu'elle suscite une crainte légitime pour sa sécurité constitue une source d'inquiétude et d'angoisse pour sa famille et ses proches.

Aussi, nous venons porter à la connaissance de l'ensemble des burkinabé, cette situation difficile pour la famille, dans l'espoir d'obtenir dans les plus brefs délais des nouvelles du Lieutenant-Colonel Evrard SOMDA. J'invite les auteurs de cet acte, à prendre toutes les diligences nécessaires afin de garantir son intégrité physique et morale, ainsi que le respect de ses droits.

En rappel, mon époux a déjà été entendu aussi bien par le parquet militaire que par un juge d'instruction militaire sur convocation. Il a toujours montré sa disponibilité, en tant qu'agent d'application de la loi, à répondre à toute convocation judiciaire. Nul n'est au dessus de la loi, dit-on. Si mon époux s'est rendu coupable d'une infraction, je souhaite qu'il puisse répondre conformément à la loi avec l'observation des garanties procédurales. Mais de toute évidence et vu les circonstances de son interpellation, son arrestation du 14 janvier 2024 est étrangère à toute procédure judiciaire.

Paix et Sécurité au Burkina Faso. Que Dieu bénisse le Burkina Faso.



Djamila SOMDA